

## De quelques observations à l'occasion des municipales....

Ces réflexions reposent sur deux postulats : le premier est que en deçà de la dénomination fourre-tout d'acteur culturel l'**artiste** est à la base de la culture vivante ( on élargira la définition au chercheur, à l'écrivain, au critique, au philosophe... bref à tout qui **produit** dans ce champ ), le second est l'impératif **démocratique**, qui suppose une ouverture aux formes originales de la créativité propres à des couches sociales « en marge », et l'accès à tous au contact avec les œuvres contemporaines ou anciennes. Débat récurrent sur la vie culturelle dans les quartiers...

En ce qui me concerne je me limiterai à envisager le débat à travers la situation qui est la mienne et concernant le domaine que je connais, celui du « spectacle vivant ».

Il me semble qu'il est nécessaire de se questionner la position de l'artiste dans la cité dans un cadre plus large, celui du dispositif national. Quitte à invoquer ici quelques refrains hélas bien trop connus et éprouvés.

- La fragilité économique et sociale des « intermittents » pour ceux qui restent, et en général pour ceux qui ne bénéficient pas de ce statut (plasticiens, écrivains...)
- Celle similaire de la plupart des structures de création (compagnies) et des lieux non labellisés, et non institutionnels.
- L'écart abyssal entre les maigres moyens de ceux-ci et les équipements les plus dotés\*
- L'insuffisance des réseaux de diffusion en Région et l'embouteillage, pour ne pas dire le blocage de ceux qui existent..
- Le primat donné à la diffusion dans les critères de subventionnement (Drac),
- l'impératif de la co-production pour la réalisation d'un projet, ce qui revient à donner aux diffuseurs un droit de veto sur la création\*
- La présence majoritaire des diffuseurs dans les comités d'experts (Drac)\*
- Du fait de ces dispositifs, et principalement la généralisation de l'aide au projet plutôt qu'au fonctionnement (sauf pour quelques rares conventionnés), il devient quasiment impossible pour une équipe de travailler dans une démarche sur la durée\*
- Le cloisonnement des publics qui résulte de celui des réseaux, et paradoxalement sa passivité forcée. On « fabrique » un public (communication forcenée) mais la réception qu'il peut accorder à un travail par l'intensité de son ressenti comme par son affluence n'intervient plus guère dans la diffusion.
- L'absence de dispositif favorisant l'émergence et la professionnalisation
- 
- 

*\*Autant l'artiste directeur d'un CDN régnera sans partage, contrôle, ou contestation de ses choix et de sa gestion de la part des tutelles, autant les pressions de tous ordres, administratives et économiques pèsent sur les lieux et les équipes fragiles*

*\*Cette situation, dans la mesure où ces structures (CDN, Scènes Nationales ou conventionnées) dépendent de l'état, est propice à la fabrication d'une sorte de culture labellisée d'état qui se nomme elle-même « d'excellence » quand cela ne se limite pas à des échanges incestueux de maison à maison. Face à cela les produits des « industries culturelles » entre les deux l'acrobatie...*

*\*Comment se fait-il que dans ces comités ne figurent aucun représentant des praticiens, ni même aucun artiste d'une discipline voisine. L'art est-il à ce point sérieux qu'il faille écarter l'artiste des décisions qui orientent son développement ? On est là en fait dans une vision du produit artistique comme d'une marchandise en compétition sur un marché privilégié.*

Qu'en conclure, et que préconiser à l'échelle de la commune, et plus largement de la communauté d'agglomération ?

1/ Partir de l'existant. Il existe nombre de lieux et d'initiatives spécifiques qui touchent des publics singuliers, mais qui n'ont pas les moyens d'un dynamisme fructueux . Cette pluralité est une richesse qu'il est indispensable de conforter.

2/ En particulier il faut élargir les moyens pour permettre des résidences de compagnies et élargir le périmètre des lieux de répétition pour les arts du spectacle (musique, danse, théâtre , vidéo) et des ateliers pour les plasticiens .

3/ En ce qui concerne le choix de la communauté d'agglomération de Toulouse de soutenir spécialement ce qu'il est convenu d'appeler « les nouveaux territoires de l'art », ce qui s'imposait afin de rééquilibrer le paysage, il me semble qu'il faut aujourd'hui élargir ce domaine en y intégrant des pratiques nouvelles ou insuffisamment développées et soutenues : au premier rang, paradoxalement, dans une ville qui ambitionne la construction d'un grand auditorium, la musique contemporaine\*, mais aussi la musique improvisée fille naturelle et clandestine du Jazz, la performance, les formes hybrides interdisciplinaires.

4/ Il convient d'aider les lieux d'expérimentation qui soient un banc d'essai pour des groupes qui avec une première création ambitionnent de prendre un chemin professionnel.

5/ S'orienter vis à vis des compagnies et des lieux qui ont une existence avérée et durable vers des conventionnements plutôt que vers des aides ponctuelles .

6/ En ce qui concerne le C.D.N discuter avec l'état d'un autre mode de fonctionnement où la direction artistique serait mutualisée – la mutualisation nous est demandée dans les structures les plus modestes – sous une forme à définir, par exemple une co-gestion artistique sur trois ans par trois compagnies, non-renouvelable, dont une ou deux régionales, dont la mission, au-delà de leurs propres productions serait de donner la ligne programmatrice, tout en gardant un directeur administratif\*...Quant aux autres lieux aidés par la Ville tout en respectant leurs personnalité, convenir d'un cahier des charges qui détermine un espace et une aide pour les productions des compagnies de la Région.

7/ On réfléchira à un organe permanent à l'échelle de la ville où siègeraient des représentants des professions artistiques ( syndicats, associations de compagnies ou de structures, voire personnalités élues par leur pairs selon une procédure à inventer...) ce conseil pourrait être consulté sur toutes les décisions engageant la politique artistique de la ville.

8/ On essaiera d'imaginer comment décroiser le monde artistique et le réseau socio-culturel municipal et extra-municipal, en favorisant la présence des artistes pour des opérations ponctuelles ou des résidences longues dans les M.J.C et les centres culturels de quartier . Réciproquement on imaginera des stages pour les personnels municipaux (techniciens, administratifs, animateurs,) dans les lieux culturels institutionnels et les lieux parallèles.

*\*Dernier exil en date celui d'Hiatus, ensemble de musique contemporaine et improvisée, faute d'un soutien réel.*

*\* Ce type d'expérience fut mené avec succès il a quelque temps pour la Saint-Gaudingue*

Ce dont souffre la Ville de Toulouse, malgré des initiatives qui ont été dans le bon sens, au terme de bagarres ardues, et au prix d'une énergie tenace, c'est de ne pas oser parier radicalement sur les forces créatrices à l'œuvre dans cette Ville. Ce dont souffre Toulouse encore, malgré la reconnaissance nationale voire internationale de certaines de ses équipes, c'est du complexe provincial, la honte de soi .

Sans doute les artistes, et plus largement les « acteurs » de la vie culturelle n'ont-ils pas su jusqu'à présent constituer une force solidaire pour influencer sur la politique culturelle, trop démunis sans doute pour envisager de perdre leur gamelle au profit d'un autre cabot, mais on peut espérer que la politique tout à la fois destructrice et démagogique du gouvernement\* amènera un sursaut salutaire et qu'une nouvelle inflexion ici de la politique municipale assurera à ceux qui oeuvrent pour un art vivant en direction de tous, les moyens de son expansion et de sa pérennité.

Michel Mathieu (Théâtre <sup>2</sup> l'Acte, Le Ring )

*\*Destructrice : les contrôles administratifs tatillons, la non-résolution de la crise de l'intermittence, les restrictions de crédits annoncées pour les compagnies, le refus de déclarations en cachets pour les actions de formation et d'animation, plus grave encore l'injonction aux structures de diffusion de faire du chiffre, dont le premier effet sera d'écarter d'une programmation tout choix « risqué », ( textes nouveaux, formes inédites, équipes peu connues, etc...)*

*Démagogique : pour la raison précédente, mais aussi la gratuité généralisée des musées, la suppression de la Pub dans l'audio-visuel public pour un passage en douce d'Antenne 2 dans le privé, etc...*